



## MAIRIE

88, Montée de l'Eglise 38440 LIEUDIEU

[mairie.lieudieu@wanadoo.fr](mailto:mairie.lieudieu@wanadoo.fr)

[site : lieudieu.e-monsite.com](http://site.lieudieu.e-monsite.com)

Tél : 09 65 36 71 42

Le secrétariat vous accueille :

Le **mardi** de 13H30 à 17H00 et

le **vendredi** de 8H30 à 11H30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

## Prochains événements:

15 Aout: Tir aux pigeons (Amis des Genêts)

14 Sept: Assemblée Générale (Comité des Fêtes)

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Avec le retour du soleil, les vacances sont bien avancées et finies pour certains, j'espère que cet été se passe bien pour tout le monde, sans perturbations ou violents orages comme dans certaines régions, hélas !

Je vais revenir sur le travail du conseil municipal et surtout, sur les délibérations importantes :

- Conservation du programme avec le TE38, rénovation de l'éclairage public, luminaire LED
- Avec Alpes-Isère-Habitat pour un programme de rénovation du lotissement des Acacias
- Autorisation d'ouverture de crédits, investissements au budget primitif 2024
- Vote du compte administratif
- Vote du compte de gestion et affectation du résultat
- Vote du budget 2024
- Votes des taxes : Après en avoir délibéré, le conseil approuve l'augmentation de la taxe foncière sur les propriétés bâties : Vote 2023, 27,32%, proposition 2024, 27,62%. Les autres taxes restent inchangées.
- Demande de financement pour le projet « Meaud » : aujourd'hui, la commune poursuit son projet à travers le lancement d'une deuxième phase de travaux qui permettra de transformer :
  - o Le rez-de-chaussée en nouvelle mairie accessible aux personnes âgées et handicapées, adaptée aux usages et aux besoins locaux
  - o A l'étage, en deux logements locatifs communaux (T2 et studio) avec mise en place d'un conventionnement avec l'état, avec un début des travaux sept/oct 2024.
- Nomination du local des sociétés : Le maire informe les membres présents du conseil qu'il appartient au conseil municipal de choisir par délibération le nom à donner au local des sociétés : Local des sociétés « Gaby MIGUET »

Des travaux de voirie vont se réaliser sur la route d'Arzay avec reprofilage de la voie, traversée de route pour le traitement des eaux pluviales et aménagement devant le local des sociétés avec une remise en forme et reprise de niveau.

Concernant la rentrée scolaire, nous sommes prêts pour accueillir vos enfants avec une équipe pédagogique que nous connaissons, des locaux adaptés et des agents municipaux super motivés.

Nous, nous continuons à travailler sur nos projets. Bonnes vacances.

Le Maire, Guy GERIN

## **BUDGET**

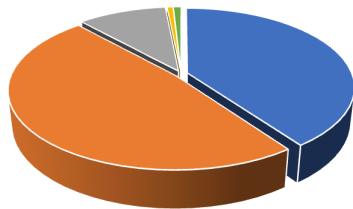
Le vendredi 11 Avril 2024, le conseil municipal s'est réuni pour approuver l'exercice comptable 2023 et voter le budget 2024.

Après en avoir délibéré, le maire propose d'augmenter les taux d'imposition sur le foncier bâti et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 comme suit :

- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 27,62%
- Taux de Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 39,87%
- Taux de Taxe d'habitation : 7,90%

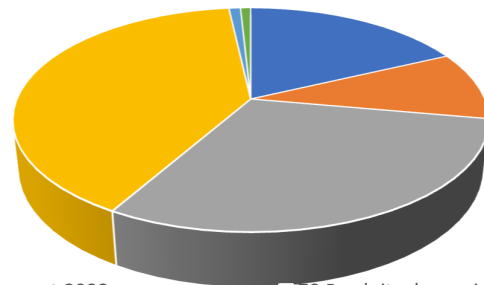
CHAPITRE	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CHAP	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CHAP	DEPENSES INVESTISSEMENT	CHAP	RECETTES INVESTISSEMENT
011 Charges générales	106 700,00 €	report 2023	47 833,13 €	16 remb emprunt	7 900,00 €	report	348 799,26 €
012 Charges de personnel	128 200,00 €	70 Produits de services	26 244,87 €	21 immo corporelle	165 000,00 €	10 dotations	33 000,00 €
65 Charge gestion courante	27 100,00 €	73 impôts et taxes	81 000,00 €	23 immo en cours	233 899,26 €	13 sub d'invest	25 000,00 €
66 Charges financières	1 800,00 €	74 dotations et participations	106 400,00 €	<b>Total</b>	<b>406 799,26 €</b>	<b>total</b>	<b>406 799,26 €</b>
67 Charges exceptionnelles	50,00 €	75 produits gestion courant	2 500,00 €				
014 atténuation de charges	2 328,00 €	77 produits exceptionnels	2 200,00 €				
<b>total</b>	<b>266 178,00 €</b>	<b>total</b>	<b>266 178,00 €</b>				

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



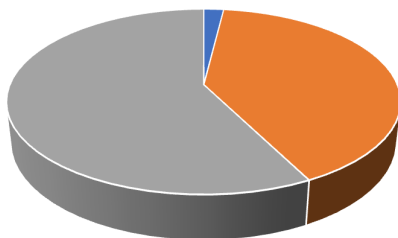
- 011 Charges générales
- 012 Charges de personnel
- 65 Charge gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 014 atténuation de charges

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



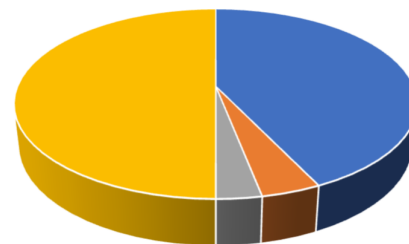
- report 2023
- 70 Produits de services
- 73 impôts et taxes
- 74 dotations et participations
- 75 produits gestion courante
- 77 produits exceptionnels

### DEPENSES INVESTISSEMENT



- 16 remb emprunt
- 21 immo corporelle
- 23 immo en cours

### RECETTES INVESTISSEMENT



- report
- 10 dotations
- 13 sub d'invest
- total

Ce budget est conçu sans remettre en cause les services que notre village offre à sa population (Exemple de la vie scolaire), il maintient également l'ensemble des subventions aux associations. Il veille aussi à ne pas faire subir une augmentation trop forte des tarifs municipaux auprès des familles, notamment des services scolaires.

## CITYALL

La commune de Lieudieu évolue !

Découvrez l'application « **Cityall** » qui remplace « **SMSMairie** ».

Vous découvrirez les actualités et autres informations de la commune ainsi que celles des communes environnantes.

Pour cela, il vous suffit simplement de télécharger l'application et vous abonner aux communes qui vous intéressent.

Vous aurez également les messages d'alerte urgence par notification.

A bientôt sur cityall !!!



de

## CITY STADE



Le conseil municipal avait pour projet la mise en place d'un city stade sur la commune. Celui-ci est accessible depuis le lundi 8 juillet.

Le conseil municipal tient à remercier l'Agence Nationale du Sport ainsi que le département de l'Isère qui ont permis la réalisation du projet grâce à leurs aides financières. En effet les deux subventions cumulées représentent 80% du budget du city stade. Les 20% restants à la charge de la commune correspondent à 12 805.09€ sur un total de 64 025.44€. Une inauguration aura prochainement lieu. Les plannings d'utilisations se présentent comme suit :

PLANNING D'UTILISATION VACANCES SCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H30							
9H							
9H30							
10H							
10H30							
11H							
11H30							
12H							
12H30							
13H							
13H30							
14H							
14H30							
15H							
15H30	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre	Accès libre
16H							
16H30							
17H							
17H30							
18H							
18H30							
19H							
19H30							
20H							
20H30							
21H							

PLANNING D'UTILISATION HORS VACANCES SCOLAIRES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8H30							
9H							
9H30							
10H	Réservé école	Réservé école		Réservé école	Réservé école		
10H30							
11H							
11H30							
12H							
12H30	PAUSE MERIDIENNE réservé ALSH			PAUSE MERIDIENNE réservé ALSH			
13H							
13H30							
14H							
14H30							
15H	Réservé école	Réservé école		Réservé école	Réservé école		
15H30			Accès libre			Accès libre	Accès libre
16H							
16H30							
17H							
17H30							
18H							
18H30	Accès libre	Accès libre		Accès libre	Accès libre		
19H							
19H30							
20H							
20H30							
21H							

Département de l'Isère  
Canton de Bièvre  
maire.lieudieu@wanadoo.fr  
Tel : 09 85 36 71 42

## Règlement du city stade

Afin de respecter les riverains, toutes les activités doivent cesser à 21H.

 Le city stade est ouvert de 10H à 21H lors des mercredis, week-end et vacances scolaires.


Hors vacances scolaires, le city est ouvert au public de 16H30 à 21H.




Le city stade est ouvert à tous !

Petits et grands partageront l'espace de jeux dans un esprit de bienveillance et de respect.




 Les priorités :

- L'école est prioritaire sur le temps scolaire.
- Les associations sont prioritaires lors d'organisation de manifestations
- Les habitants de Lieudieu 

Il est interdit : 

- De manger dans le city stade.
- De faire du bruit de façon exagérée.
- De dégrader la structure
- D'être violent et irrespectueux envers les autres utilisateurs
- De fumer à l'intérieur du city stade
- De faire entrer des animaux dans le city stade
- De faire du roller, de la trottinette ou autres matériels non adaptés au city stade
- D'utiliser des chaussures à crampons 

## COMITE DES FETES



Les vacances sont là, l'équipe du Comité des Fêtes tenait à rendre compte des événements de cette année.

La traditionnelle matinée solidaire en faveur du Téléthon a été organisée cette année dans la nouvelle salle du Lavoir. Grâce à votre présence et vos dons, nous avons pu aider l'association à hauteur de **754,50€**.

Le concours de coinche du mois de Mars nous a été bénéfique car comme l'année passée, 36 doublettes étaient présentes pour s'affronter et tenter de gagner les gros lots.

Nous avons remis en place une marche dans les bois de Lieudieu et Chatonnay début Avril, journée qui a bien fonctionné puisque 40 personnes sont venues marcher malgré une météo incertaine. Deux parcours de 8 et 12km environ étaient balisés avec un ravitaillement à mi parcours et à l'arrivée pour motiver les troupes.

Nous avons également innové avec l'organisation d'une soirée théâtre d'improvisation le 8 Juin. "**La troupe de l'Ecole des Gens**" est venue de Grenoble nous faire rire et a fait salle comble. En effet nous étions une cinquantaine de personnes à assister au spectacle. Cette soirée étant une belle réussite, nous pensons en reprogrammer une l'année prochaine.



La réussite de tous ces événements ne peut avoir lieu qu'avec la participation de bénévoles pour, par exemple, préparer la salle ou la buvette, faire les courses ou tout simplement donner des idées ; mais aussi le jour J, pour servir à la buvette, participer au bon déroulement de l'événement, ranger à la fin... Pour rencontrer de nouvelles personnes et contribuer à l'animation du village, rejoignez-nous au comité des fêtes. Vous l'aurez compris, nous avons besoin de vous !

Nous vous attendons donc nombreux à la prochaine Assemblée Générale fixée au **samedi 14 Septembre - 18h à la salle des fêtes** pour décider des événements à venir (Téléthon, coinche, marche, soirée théâtre, etc.).

Elle sera **suivie d'un apéro** offert par le comité et un **repas** convivial : 12 euros (Rougail saucisse, Tarte aux pommes, le tout fait maison) sur réservation (QR Code disponible ci-contre ou 07.86.11.82.89), sur place ou à emporter.



## SOU DES ECOLES

L'année scolaire 2023-2024 a été riche en événements grâce au dynamisme et à l'engagement de l'équipe éducative de l'école La Source et du Sou des Écoles. Ces moments de convivialité et de partage ont non seulement renforcé les liens au sein de la communauté scolaire, mais ont également permis de financer des projets éducatifs et ludiques pour les enfants.



Voici un aperçu des moments forts de cette année.

### **Février : Boum du Carnaval :**

Le 13 février, le Sou des Écoles a organisé une boum pour le Carnaval, un événement festif qui a permis aux enfants de se déguiser et de danser au rythme de la musique. L'occasion pour les enfants (et les parents) de s'éclater sur la piste et de garder de beaux souvenirs !



### **Décembre : Père Noël et journée Ateliers Créatifs de Noël :**

En décembre, la magie de Noël a envahi la salle des fêtes avec le spectacle des enfants suivi d'ateliers créatifs. Parents et enfants ont uni leurs talents pour fabriquer de magnifiques décorations de Noël. Pour couronner le tout, le Père Noël avait fait une apparition surprise quelques jours avant à l'école et le Sou avait pu immortaliser ce moment magique avec des photos que les parents ont pu commander.



### **Mai : Musée Art School**

Fin mai, l'école s'est transformée en un véritable musée avec l'événement Musée Art School. Toutes les œuvres artistiques réalisées par les enfants depuis le début de l'année y étaient exposées. Les enfants, fiers de leurs créations, ont joué le rôle de guides pour faire découvrir leurs œuvres aux parents. Cet événement a été un succès, avec une buvette et un barbecue organisés par le Sou des Écoles, créant une ambiance conviviale et festive.



### **La traditionnelle Kermesse de Juin**

Le clou de l'année scolaire a été notre kermesse de juin. Cette fête a offert une multitude d'ateliers de jeux, un château gonflable, ainsi qu'un barbecue et une buvette tenus par les bénévoles du Sou. Les rires des enfants et la joie des familles présentes ont fait de cette journée un véritable moment de plaisir partagé qui s'est terminé en bataille d'eau géante pour le bonheur des plus petits et des plus grands.



## **Soutien Financier et Contributions du Sou des Écoles :**

Au-delà de l'organisation d'événements, le Sou des Écoles a également apporté un soutien financier en reversant les bénéfices obtenus cette année pour :

- l'achat de jouets et de matériel scolaire pour enrichir les activités des enfants.
- le financement des sorties scolaires : visite au parc de la Tête d'Or, journée au musée des Confluences pour les plus grands, et un spectacle de Guignol pour les plus petits.
- les livres écrits par les grands : chaque enfant de la classe du haut a reçu un exemplaire des livres qu'ils ont écrits eux-mêmes, financé par le Sou des Écoles.

Cette année, de nouveaux investissements ont été réalisés pour offrir des événements encore plus conviviaux et pratiques pour tous dont l'achat d'un terminal de paiement afin de permettre le paiement par carte bancaire. L'année prochaine, le Sou proposera également des commandes diverses via Hello Asso. Le Sou des Écoles remercie chaleureusement l'équipe municipale, l'équipe éducative et la directrice de l'école de Lieudieu ainsi que tous les parents qui ont apporté leur aide au fil de l'année et notamment pour la surveillance des stands de la kermesse (grâce à leur aide, aucun stand n'a été fermé cette année et les enfants ont pu participer à tous les jeux prévus).

Merci à tous et à l'année prochaine !

## **ECOLE DE LA SOURCE / PERISCOLAIRE**

Cette année, dans le cadre de l'accueil périscolaire, les enfants de l'école ont bénéficié de la formation « Apprendre à porter Secours ».

Laurence Rudaz, formatrice professionnelle a expliqué au CP et CE1 la protection, repérer les dangers et les dégagements d'urgence. Dans la continuité les CE2 et CM1 ont enrichi leur connaissance avec les hémorragies et le bandage, l'alerte et leur adresse, l'étouffement et les brûlures. Tous attendent l'année prochaine pour approfondir leurs savoirs qui peuvent sauver des vies.



## **LES AMIS DES GENÊTS**

Les amis des genêts vous invitent au tir aux pigeon **le 15 Août, route de Chatonnay à LIEUDIEU.**

Sous chapiteau avec repas à midi et en soirée.